



**1,75%\***

Votre compte-chèques se doit  
de fructifier

## COMPTE AVANTAGE

### Sécurité, libre accès et croissance

La plupart des Canadiens ont un compte-chèques qui leur procure la sécurité et le libre accès à leur argent. Toutefois, en échange de la sécurité et de l'accès facile, la plupart d'entre nous avons renoncé au potentiel de croissance en acceptant un taux d'intérêt très faible. Avec le compte Avantage de la Banque Manuvie, vous n'avez plus besoin de faire un tel compromis.

### Obtenez-en plus pour votre argent avec le compte Avantage

Le compte Avantage vous procure la sécurité et l'accès facile auxquels vous vous attendez d'un compte-chèques, mais aussi la croissance que vous n'obtenez habituellement que d'un CPG ou d'un fonds du marché monétaire. Avec le compte Avantage, vous pouvez :

- avoir accès à votre argent au moyen d'un chèque, d'un retrait au guichet automatique, et par paiement par carte de débit;
- payer vos factures, virer des fonds et faire des consultations de compte 24 heures sur 24, par Internet ou nos services bancaires téléphoniques automatisés;
- faire des dépôts à une succursale de la Banque Royale ou à tout guichet automatique canadien acceptant les dépôts et portant le symbole THE EXCHANGE<sup>1</sup>;
- continuer d'avoir un accès facile à vos fonds parce qu'ils ne sont jamais bloqués et qu'aucune restriction ni pénalité<sup>2</sup> de retrait ne s'applique.

Grâce au compte Avantage, votre argent est en sécurité. La Banque Manuvie<sup>3</sup> est une filiale en propriété exclusive de la Financière Manuvie, l'une des plus importantes institutions financières au Canada et l'une des plus respectées.

**Le compte Avantage, c'est tout ce qu'il vous faut.**

\*En date du 3 mai 2011, un taux d'intérêt annuel variable de 1,75 % s'appliquait à tous les fonds dans le compte. Les intérêts sont calculés sur le solde de clôture quotidien total et sont payés mensuellement. Le taux peut être modifié sans préavis.

<sup>1</sup>La Banque Manuvie est un utilisateur autorisé de la marque de commerce « THE EXCHANGE », propriété de EDS/TransAlliance L.P. Consultez le site [banquemanuvie.ca](http://banquemanuvie.ca) pour savoir où sont situés les guichets bancaires portant le symbole THE EXCHANGE.

<sup>2</sup>Aucuns frais de tenue de compte mensuels. Aucuns frais pour les virements en ligne ou par téléphone. Des frais de 0,50 \$ s'appliquent aux paiements de factures par Internet et aux paiements directs (débit). Des frais de 1,25 \$ s'appliquent à l'utilisation de guichets automatiques au Canada. Les chèques ne sont pas retournés. Demandez à votre conseiller financier la grille complète de nos frais bancaires.

<sup>3</sup>La Banque Manuvie du Canada est membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada. Pour de plus amples renseignements, consultez le site [sadc.ca](http://sadc.ca) ou composez le 1 800 461-7232.

Le compte Avantage est offert par la Banque Manuvie du Canada. Les noms Manuvie et Banque Manuvie, le logo qui les accompagne et le titre d'appel « Pour votre avenir » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

AB0452F 05/2011